

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE REICHSTETT

Tarifs du centre de loisirs - Année 2022/2023

Hors commune

4b avenue Hay 67116 Reichstett Tél : 03 88 81 87 42

Les tarifs du centre de loisirs sont modulés en fonction des revenus de la famille ou sur la base du QF calculé par la CAF.

Les places seront attribuées en priorité aux enfants dont les familles répondent aux quatre critères suivant :

- Paiement des factures antérieures - résidence des parents à Reichstett - activité professionnelle des deux parents à temps plein - inscriptions fixes ou forfaitaires

Les dossiers qui ne répondent pas à tous les critères seront étudiés par une commission.

Pour l'inscription, il faut déposer le dossier complet avec des photocopies des documents ci-dessous:

la fiche d'inscription 2022/2023 complétée, un certificat médical récent attestant de la non contre-indication à l'activité physique et précisant que les vaccins obligatoires sont à jour, un justificatif de travail pour chaque parent, un justificatif de domicile, une attestation récente de la Caf précisant le QF, le dernier avis d'imposition, le livret de famille

Tout dossier d'inscription incomplet sera rejeté

Forfaits mensuels :

calculés sur dix mois, ils sont souscrits pour l'année scolaire entière.

Les changements de forfaits ne sont pas possibles en cours d'année sauf circonstances exceptionnelles.

Des forfaits à la semaine sont mis en place pour les vacances.

Les forfaits ne comprennent pas le prix du repas

Les changements de grille de quotient familial pourront se faire uniquement trimestriellement et avec les justificatifs de modification des revenus

Accueil périscolaire

Quotient familial pour les personnes n'habitant pas la commune

Forfaits périscolaire

	QF: 0 à 457	QF: 458 à 686	QF: 687 à 914	QF: 915 à 1175	QF: 1176 à 1450	QF: 1451 à 1748	QF: 1749 et +
F1 - midi soir maternelle	118,15	131,67	148,25	165,95	177,28	195,69	203,82
F2 - midi soir primaire	111,52	124,25	139,89	156,61	167,30	184,65	192,36
F3 - midi maternelle	85,65	94,89	107,47	120,31	128,52	141,85	147,75
F4 - midi primaire	70,11	78,14	87,96	98,48	105,19	116,11	120,95
F5 - soir maternelle	80,10	89,28	95,94	107,42	109,74	121,13	126,18
F6 - soir primaire	69,34	77,90	83,04	92,98	94,99	104,85	109,22

Forfaits des mercredis du mois

	QF: 0 à 457	QF: 458 à 686	QF: 687 à 914	QF: 915 à 1175	QF: 1176 à 1450	QF: 1451 à 1748	QF: 1749 et +
Les 1/2 mercredis (préciser matin ou a-midi)	21,36	23,82	25,86	28,65	29,27	32,31	33,64
Les mercredis à la journée	42,71	47,64	51,72	57,30	58,53	64,62	67,30

Accueil forfaitaire pour la semaine de vacances

forfait semaine de vacances	69,22	77,13	82,90	92,81	94,82	104,67	109,03
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------

Occasionnels

Inscription à la carte sur planning à remettre une semaine avant

ou inscription répétitive tout au long de l'année (exemple : tous les lundis à 16 heures)

les désistements ne seront pas remboursés sauf sur présentation d'un certificat médical

chaque heure périscolaire entamée est due en totalité.

	QF: 0 à 457	QF: 458 à 686	QF: 687 à 914	QF: 915 à 1175	QF: 1176 à 1450	QF: 1451 à 1748	QF: 1749 et +
1 heure en périscolaire	2,85	3,17	3,58	4,01	4,29	4,74	5,14
la journée de 7h30 à 18h30	13,87	15,46	16,61	18,60	18,98	20,97	21,84
1/2 Journée (mercredi ou vacances)	6,94	7,73	8,30	9,31	9,50	10,51	10,94

Repas ou pique-nique: 4,80 euros

Pour extrait conforme

au registre des délibérations du CCAS

Le Président du CCAS

Georges SCHULER